



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION REGIONALE DES TERRAINS ET

INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du 20 AVRIL 2021

Procès-Verbal N° 7

Présents : Madame Claudette AGERT, Monsieur Roland GENIEYS,
Messieurs LACAN, VALCROZE (par mail)

Assiste : Madame Florence PIFFARD, référente administrative

*Le Procès-Verbal n° 6 est lu et approuvé.
Le Procès-Verbal n° 6 est validé par la C.F.T.I.S.*

.....

PROCHAINE REUNION :
Mardi 18 MAI 2021

Glossaire :

C.F.T.I.S. : Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives

C.R.T.I.S. : Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

C.D.T.I.S. : Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

MAZERES – Complexe Sportif JEAN VERGE – NNI 091850101

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 05.06.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 en date du 24.03.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 24.03.2021,

***Nota :** A la prochaine échéance de classement décennale, cette installation ne pourra être confirmée en niveau 5 qu'à condition que la surface des vestiaires soit mise en conformité avec le Règlement de 2014 (Chapitre 1.3). Rappel des dimensions requises pour le niveau 5 : 2 vestiaires joueurs 20m² minimum – recommandé 25 m² ; vestiaire arbitre 8 m² minimum.*

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 24.03.2031

MAZERES – Stade MUNICIPAL N° 2 – NNI 091850102

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 05.10.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 24.03.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 24.03.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 6 jusqu'au 24.03.2031

MAZERES – Stade MUNICIPAL N° 3 – NNI 091850103

Cette installation est classée Niveau Foot A8 jusqu'au 05.06.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau Foot A8 en date du 24.03.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU FOOT A8 jusqu'au 24.03.2031

MAZERES – Stade MUNICIPAL N° 4 – NNI 091850104

Cette installation est classée Niveau Foot A8 jusqu'au 07.06.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau Foot A8 en date du 24.03.2031,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU FOOT A8 jusqu'au 24.03.2031

MIREPOIX – Stade MUNICIPAL N° 1 – NNI 091940101

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 09.01.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 en date du 11.03.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 11.03.2021,

***Nota :** A la prochaine échéance de classement décennale, cette installation ne pourra être confirmée en niveau 5 qu'à condition que la surface des vestiaires soit mise en conformité avec le Règlement de 2014 (Chapitre 1.3). Rappel des dimensions requises pour le niveau 5 : 2 vestiaires joueurs 20m² minimum – recommandé 25 m² ; vestiaire arbitre 8 m² minimum.*

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 11.03.2031

MIREPOIX – Stade MUNICIPAL N° 2 – NNI 091940102

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 10.08.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 11.03.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 11.03.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 6 jusqu'au 11.03.2031

MIREPOIX – Stade MUNICIPAL N° 3 – NNI 091940103

Cette installation est classée Niveau Foot A11 jusqu'au 25.04.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau FOOT A11 en date du 11.03.2031 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 11.03.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU FOOT A11 jusqu'au 11.03.2031

ST GIRONS – Complexe Sportif JO BOUISSON – NNI 092610101

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 30.08.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 en date du 16.03.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 16.03.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 16.03.2031

- 1.3 Changements de Niveau de classement
- 1.4 Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)
- 1.5 Avis préalables
- 1.6 Retraits de classements

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 2.1 Classements initiaux
- 2.2 Confirmations de niveau de classement
- 2.3 Changements de niveau de classement
- 2.4 Avis préalables
- 2.5 Retraits de classement

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

- 3.1 Classements initiaux
- 3.2 Confirmations de niveau de classement
- 3.3 Changements de niveau de classement
- 3.4 Avis préalables
- 3.5 Retraits de classement

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- 1.1 Classements initiaux
- 1.2 Confirmations de Niveau de Classement
- 1.3 Changements de Niveau de classement
- 1.4 Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)
- 1.5 Avis préalables
- 1.6 Retraits de classements

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 2.1 Classements initiaux
- 2.2 Confirmations de niveau de classement
- 2.3 Changements de niveau de classement
- 2.4 Avis préalables
- 2.5 Retraits de classement

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

- 3.1 Classements initiaux
- 3.2 Confirmations de niveau de classement
- 3.3 Changements de niveau de classement
- 3.4 Avis préalables
- 3.5 Retraits de classement

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- 1.1 Classements initiaux
- 1.2 Confirmations de Niveau de Classement
- 1.3 Changements de Niveau de classement
- 1.4 Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)
- 1.5 Avis préalables
- 1.6 Retraits de classements

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 2.1 Classements initiaux
- 2.2 Confirmations de niveau de classement
- 2.3 Changements de niveau de classement
- 2.4 Avis préalables
- 2.5 Retraits de classement

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

- 3.1 Classements initiaux
- 3.2 Confirmations de niveau de classement
- 3.3 Changements de niveau de classement
- 3.4 Avis préalables
- 3.5 Retraits de classement

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- 1.1 Classements initiaux
- 1.2 Confirmations de Niveau de Classement

MENDE – Stade LE CAUSSE D’AUGE – NNI 480950301

Cette installation était classée Niveau 5 SYE jusqu’au 13.09.2019

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 SYE en date du 30.10.2020,

- Rapport Labosport du 16.10.2020

La Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU 5 SYE et **transmet la demande à la CFTIS pour décision.**

- 1.3 Changements de Niveau de classement
- 1.4 Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)
- 1.5 Avis préalables
- 1.6 Retraits de classements

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 2.1 Classements initiaux
- 2.2 Confirmations de niveau de classement
- 2.3 Changements de niveau de classement
- 2.4 Avis préalables
- 2.5 Retraits de classement

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D’ECLAIRAGE

- 3.1 Classements initiaux
- 3.2 Confirmations de niveau de classement
- 3.3 Changements de niveau de classement
- 3.4 Avis préalables
- 3.5 Retraits de classement

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D’OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

CALVISSON – Stade HUBERT ROUGER 1 – NNI 300620101

Cette installation est classée Niveau 6 jusqu’au 16.02.2031

- Reçue attestation administrative de capacité en date du 16.03.2021

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- 1.1 Classements initiaux
- 1.2 Confirmations de Niveau de Classement
- 1.3 Changements de Niveau de classement
- 1.4 Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)
- 1.5 Avis préalables

1.6 Retraits de classements

MIELAN – Stade MUNICIPAL – NNI 322520101

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 02.05.2020

La Mairie nous informe que ce terrain n'est plus utilisé, pas de club de football.

La Commission propose le **RETRAIT DE CLASSEMENT** de cette installation jusqu'au 20.04.2031.

MONGUILHEM – Stade MUNICIPAL – NNI 322710101

Cette installation était classée Niveau 5 jusqu'au 19.05.2019

La Mairie nous informe que ce terrain n'est plus utilisé.

La Commission propose le **RETRAIT DE CLASSEMENT** de cette installation jusqu'au 20.04.2031.

ST BLANCARD – Stade MUNICIPAL – NNI 323650101

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 03.01.2021

La Mairie nous informe que ce terrain n'est plus utilisé, pas de club de football.

La Commission propose le **RETRAIT DE CLASSEMENT** de cette installation jusqu'au 20.04.2031.

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 2.1 Classements initiaux
- 2.2 Confirmations de niveau de classement
- 2.3 Changements de niveau de classement
- 2.4 Avis préalables
- 2.5 Retraits de classement

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

- 3.1 Classements initiaux
- 3.2 Confirmations de niveau de classement

AUCH – Complexe Sportif ERIC CARRIERE – NNI 320130101

L'éclairage de cette installation était classé Niveau E4 jusqu'au 13.09.2020

La Commission prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en Niveau E4 en date du 09.03.2021 et **transmet la demande à la CFTIS pour décision.**

3.3 Changements de niveau de classement

3.4 Avis préalables

3.5 Retraits de classement

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

BOULOGNE SUR GESSE – Stade CHARLES SURAN N° 1 – NNI 310800201

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 05.07.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 en date du 12.03.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 16.03.2021,

***Nota :** A la prochaine échéance de classement décennale, cette installation ne pourra être confirmée en niveau 5 qu'à condition que la surface des vestiaires soit mise en conformité avec le Règlement de 2014 (Chapitre 1.3). Rappel des dimensions requises pour le niveau 5 : 2 vestiaires joueurs 20m² minimum – recommandé 25 m² ; vestiaire arbitre 8 m² minimum.*

Elle note que la main-courante est à remplacer sur 20 mètres environ ainsi que la réparation des poteaux de la main-courante.

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 12.03.2031

BOUSSAN – Stade JACQUES DURRIEU – NNI 310830101

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 12.06.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 en date du 23.03.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 24.03.2021,

***Nota :** A la prochaine échéance de classement décennale, cette installation ne pourra être confirmée en niveau 5 qu'à condition que la surface des vestiaires soit mise en conformité avec le Règlement de 2014 (Chapitre 1.3). Rappel des dimensions requises pour le niveau 5 : 2 vestiaires joueurs 20m² minimum – recommandé 25 m² ; vestiaire arbitre 8 m² minimum.*

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 23.03.2031

BRAX – Stade MUNICIPAL N° 2 – NNI 310880102

Cette installation était classée Niveau Foot A11 jusqu'au 07.09.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau FOOT A11 en date du 16.03.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 16.03.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU FOOT A11 jusqu'au 16.03.2031

DEYME – Stade MUNICIPAL – NNI 311610101

Cette installation est retirée du classement depuis le 16.02.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 16.03.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 18.03.2021,

La Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU 6 jusqu'au 18.03.2031

FONTENILLES – Stade MUNICIPAL N° 2 – NNI 311880102

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 05.10.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 19.03.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 19.03.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 6 jusqu'au 19.03.2031

L'ISLE EN DODON – Stade MARIUS CAMPGUILHEM – NNI 312390101

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 10.04.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 en date du 16.03.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 16.03.2031 sous la réserve suivante :

- *Transmettre un Arrêté d'Ouverture au Public (AOP) ou une Attestation Administrative de capacité (moins de 300 places assises), avant le 01.06.2021.*

LANDORTHE – Stade LEON BENOIT – NNI 312700101

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 09.01.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 09.03.2021,

Nota : *A la prochaine échéance de classement décennale, cette installation ne pourra être confirmée en niveau 5 qu'à condition que la surface des vestiaires soit mise en conformité avec*

le Règlement de 2014 (Chapitre 1.3). Rappel des dimensions requises pour le niveau 5 : 2 vestiaires joueurs 20m² minimum – recommandé 25 m² ; vestiaire arbitre 8 m² minimum.

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 09.03.2031

MONTESPAN – Stade MUNICIPAL – NNI 313720101

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 30.08.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 en date du 09.03.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 09.03.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 09.03.2031

PINS JUSTARET – Stade du Collège DANIEL SORIANO – NNI 314210201

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 04.01.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 en date du 19.03.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 19.03.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 19.03.2031

PINS JUSTARET – Complexe Sportif 2 – NNI 314210102

Cette installation était classée Niveau Foot A8 SYE jusqu'au 01.09.2019

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau Foot A8 SYE en date du 19.03.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU FOOT A8 SYE jusqu'au 19.03.2031

POINTIS INARD – Stade MUNICIPAL – NNI 314270101

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 12.06.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 en date du 26.03.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 30.03.2021,

Nota : *A la prochaine échéance de classement décennale, cette installation ne pourra être confirmée en niveau 5 qu'à condition que la surface des vestiaires soit mise en conformité avec le Règlement de 2014 (Chapitre 1.3). Rappel des dimensions requises pour le niveau 5 : 2 vestiaires joueurs 20m² minimum – recommandé 25 m² ; vestiaire arbitre 8 m² minimum.*

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 26.03.2031

QUINT FONSEGRIVES – Complexe Sportif GUY BORREL N° 2 – NNI 314450102

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 15.06.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 05.03.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 09.03.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 6 jusqu'au 05.03.2031

QUINT FONSEGRIVES – Complexe Sportif GUY BORREL N° 3 – NNI 314450103

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 30.08.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 en date du 10.03.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 09.03.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 10.03.2031

RAMONVILLE – Stade DE LA DEVIATION – NNI 314460401

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 04.01.202

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 24.03.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 30.03.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 6 jusqu'au 24.03.2031

ST ANDRE – Stade ROBERT DENAY – NNI 314680101

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 04.01.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 24.03.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 23.03.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 6 jusqu'au 24.03.2031

VALENTINE – Stade MUNICIPAL – NNI 315650101

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 09.01.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 en date du 25.03.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 25.03.2021,

Nota : A la prochaine échéance de classement décennale, cette installation ne pourra être confirmée en niveau 5 qu'à condition que la surface des vestiaires soit mise en conformité avec le Règlement de 2014 (Chapitre 1.3). Rappel des dimensions requises pour le niveau 5 : 2 vestiaires joueurs 20m² minimum – recommandé 25 m² ; vestiaire arbitre 8 m² minimum.

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 25.03.2031

1.3 Changements de Niveau de classement

FONTENILLES – Stade de L'ESPECHE N° 1 – NNI 311880101

Cette installation était classée Niveau Foot A11 jusqu'au 05.10.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 en date du 19.03.2021 et du document transmis :

- Attestation administrative de capacité du 19.03.2021

La Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 19.03.2031

1.4 Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)

1.5 Avis préalables

1.6 Retraits de classements

AUZEVILLE TOLOSANE – Stade MUNICIPAL – NNI 310350101

Cette installation est classée Niveau 6 jusqu'au 06.10.2021

La Mairie nous informe que ce terrain n'est plus utilisé.

La Commission propose le **RETRAIT DE CLASSEMENT** de cette installation jusqu'au 20.04.2031.

LAFITTE VIGORDANE – Stade MUNICIPAL – NNI 312610101

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 07.09.2020

La Mairie nous informe que ce terrain n'est plus utilisé.

La Commission propose le **RETRAIT DE CLASSEMENT** de cette installation jusqu'au 20.04.2031.

POUCHARRAMET – Stade DE LA COMMANDERIE – NNI 314350101

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 10.08.2020

La Mairie nous informe que ce terrain n'est plus utilisé.

La Commission propose le **RETRAIT DE CLASSEMENT** de cette installation jusqu'au 20.04.2031.

THIL – Stade MUNICIPAL – NNI 315530101

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 20.04.2020

La Mairie nous informe que ce terrain n'est plus utilisé.

La Commission propose le **RETRAIT DE CLASSEMENT** de cette installation jusqu'au 20.04.2031.

TOULOUSE – Stade DE LA GRANDE PLAINE 2 – NNI 315551602

Cette installation était classée Niveau 6 S jusqu'au 04.01.2021

La Mairie nous informe que ce terrain n'est plus utilisé.

La Commission propose le **RETRAIT DE CLASSEMENT** de cette installation jusqu'au 20.04.2031.

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 2.1 Classements initiaux
- 2.2 Confirmations de niveau de classement
- 2.3 Changements de niveau de classement
- 2.4 Avis préalables
- 2.5 Retraits de classement

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

- 3.1 Classements initiaux
- 3.2 Confirmations de niveau de classement
- 3.3 Changements de niveau de classement
- 3.4 Avis préalables
- 3.5 Retraits de classement

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- 1.1 Classements initiaux
- 1.2 Confirmations de Niveau de Classement
- 1.3 Changements de Niveau de classement
- 1.4 Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)
- 1.5 Avis préalables

- 1.6 Retraits de classements

TARBES – Stade DE CAMESCASSE – NNI 654400401

Cette installation était classée Niveau 5 jusqu'au 08.08.2020
La Mairie nous informe que ce terrain est utilisé par le rugby.

La Commission propose le **RETRAIT DE CLASSEMENT** de cette installation jusqu'au 20.04.2031.

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 2.1 Classements initiaux
- 2.2 Confirmations de niveau de classement
- 2.3 Changements de niveau de classement
- 2.4 Avis préalables
- 2.5 Retraits de classement

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

- 3.1 Classements initiaux
- 3.2 Confirmations de niveau de classement
- 3.3 Changements de niveau de classement
- 3.4 Avis préalables
- 3.5 Retraits de classement

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

BAILLARGUES – Complexe Sportif ROGER BAMBUCK 1 – NNI 340220101

Cette installation était classée Niveau 5 jusqu'au 12.07.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 en date du 20.08.2020,

***Nota :** A la prochaine échéance de classement décennale, cette installation ne pourra être confirmée en niveau 5 qu'à condition que la surface des vestiaires soit mise en conformité avec le Règlement de 2014 (Chapitre 1.3). Rappel des dimensions requises pour le niveau 5 : 2 vestiaires joueurs 20m² minimum – recommandé 25 m² ; vestiaire arbitre 8 m² minimum.*

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 20.08.2030, sous la réserve suivante :

- Transmettre un Arrêté d'Ouverture au Public (AOP) ou une Attestation Administrative de capacité (moins de 300 places assises), avant le 01.06.2021.

FLORENSAC – Stade RENE FRANQUES – NNI 341010101

Cette installation était classée Niveau 5 jusqu'au 02.12.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 en date du 27.10.2020,

***Nota :** A la prochaine échéance de classement décennale, cette installation ne pourra être confirmée en niveau 5 qu'à condition que la surface des vestiaires soit mise en conformité avec le Règlement de 2014 (Chapitre 1.3). Rappel des dimensions requises pour le niveau 5 : 2 vestiaires joueurs 20m² minimum – recommandé 25 m² ; vestiaire arbitre 8 m² minimum.*

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 27.10.2030, sous la réserve suivante :

- Transmettre un Arrêté d'Ouverture au Public (AOP) ou une Attestation Administrative de capacité (moins de 300 places assises), avant le 01.06.2021.

LAVERUNE – Complexe Sportif 1 – NNI 341340102

Cette installation était classée Niveau 5 SY jusqu'au 20.03.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 SYE en date du 24.02.2021,

- Attestation de capacité du 24.02.2021,

La Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU 5 SYE et **transmet la demande à la CFTIS pour décision.**

LUNEL VIEL – Stade MUNICIPAL 2 – NNI 341460102

Cette installation était classée Niveau Foot A11 jusqu'au 26.07.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau Foot A11 en date du 11.08.2020,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU FOOT A11 jusqu'au 11.08.2030, sous la réserve suivante :

- Transmettre un Arrêté d'Ouverture au Public (AOP) ou une Attestation Administrative de capacité (moins de 300 places assises), avant le 01.06.2021.

- 1.3 Changements de Niveau de classement
- 1.4 Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)
- 1.5 Avis préalables
- 1.6 Retraits de classements

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

2.1 Classements initiaux

MAUGUIO – Gymnase ANQUETIL – NNI 341549901

Cette installation n'a jamais été classée

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau Futsal 4 en date du 10.03.2021 et des documents transmis :

- P.V. CDS du 09.10.2017

La Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU FUTSAL 4 jusqu'au 10.03.2031.

- 2.2 Confirmations de niveau de classement
- 2.3 Changements de niveau de classement
- 2.4 Avis préalables
- 2.5 Retraits de classement

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

3.1 Classements initiaux

3.2 Confirmations de niveau de classement

MONTPELLIER – Stade DE LA MOSSON – NNI 341720101

L'éclairage de cette installation était classé Niveau E1 jusqu'au 26.09.2019

La Commission prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en Niveau E1 et **transmet la demande à la CFTIS pour décision.**

3.3 Changements de niveau de classement

3.4 Avis préalables

3.5 Retraits de classement

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- 1.1 Classements initiaux
- 1.2 Confirmations de Niveau de Classement
- 1.3 Changements de Niveau de classement
- 1.4 Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)
- 1.5 Avis préalables

1.6 Retraits de classements

MERCUES – Stade RAYMOND DURAND – NNI 461910101

Cette installation était classée Niveau Foot A11 jusqu'au 09.11.2020

La Mairie nous informe qu'elle ne souhaite pas conserver de classement pour cette installation.

La Commission propose le **RETRAIT DE CLASSEMENT** de cette installation jusqu'au 20.04.2031.

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 2.1 Classements initiaux
- 2.2 Confirmations de niveau de classement
- 2.3 Changements de niveau de classement
- 2.4 Avis préalables
- 2.5 Retraits de classement

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

- 3.1 Classements initiaux
- 3.2 Confirmations de niveau de classement
- 3.3 Changements de niveau de classement
- 3.4 Avis préalables
- 3.5 Retraits de classement

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

THUIR – Stade EUGENE RIBERE 1 – NNI 662100101

Cette installation était classée Niveau 5 jusqu'au 27.04.2018

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 en date du 25.03.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 25.03.2031, sous la réserve suivante :

- *Transmettre un Arrêté d'Ouverture au Public (AOP) ou une Attestation Administrative de capacité (moins de 300 places assises), avant le 01.06.2021.*

1.3 Changements de Niveau de classement

1.4 Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)

1.5 Avis préalables

1.6 Retraits de classements

PIA – Stade MUNICIPAL DANIEL AMBERT – NNI 661410101

Cette installation n'était pas classée

La Mairie nous informe que ce terrain est utilisé par le rugby.

La Commission propose le **RETRAIT DE CLASSEMENT** de cette installation jusqu'au 20.04.2031.

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

2.1 Classements initiaux

BANUYLS SUR MER – Gymnase JACQUES MORET – NNI 660169901

Cette installation n'a jamais été classée

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau Futsal 4 en date du 23.03.2021 et des documents transmis :

- P.V. CDS du 11.02.2021

La Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU FUTSAL 4 jusqu'au 23.03.2031.

- 2.2 Confirmations de niveau de classement
- 2.3 Changements de niveau de classement
- 2.4 Avis préalables

2.5 Retraits de classement

PERPIGNAN – Gymnase EMPIRE FOOT FIVE – NNI 661369911

Cette installation n'était pas classée

La Mairie nous informe que ce terrain n'est pas utilisé pour le football.

La Commission propose le **RETRAIT DE CLASSEMENT** de cette installation jusqu'au 20.04.2031.

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

- 3.1 Classements initiaux
- 3.2 Confirmations de niveau de classement
- 3.3 Changements de niveau de classement
- 3.4 Avis préalables
- 3.5 Retraits de classement

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

BLAN – Stade MUNICIPAL N° 1 – NNI 810320101

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 10.04.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 en date du 08.03.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 08.03.2021,

***Nota :** A la prochaine échéance de classement décennale, cette installation ne pourra être confirmée en niveau 5 qu'à condition que la surface des vestiaires soit mise en conformité avec le Règlement de 2014 (Chapitre 1.3). Rappel des dimensions requises pour le niveau 5 : 2 vestiaires joueurs 20m² minimum – recommandé 25 m² ; vestiaire arbitre 8 m² minimum.*

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 08.03.2031

CASTRES – Stade de LAMEILHE 2 – NNI 810650302

Cette installation était classée Niveau Foot A8 Stabilisé jusqu'au 04.01.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau FOOT A8 Stabilisé en date du 09.03.2021,

La Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU FOOT A8 Stabilisé jusqu'au 09.03.2031

LABRUGUIERE – Stade MAURICE CABANAC 2 – NNI 811200102

Cette installation était classée Niveau 5 jusqu'au 04.01.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 en date du 10.03.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 10.03.2021,

***Nota :** A la prochaine échéance de classement décennale, cette installation ne pourra être confirmée en niveau 5 qu'à condition que la surface des vestiaires soit mise en conformité avec le Règlement de 2014 (Chapitre 1.3). Rappel des dimensions requises pour le niveau 5 : 2 vestiaires joueurs 20m² minimum – recommandé 25 m² ; vestiaire arbitre 8 m² minimum.*

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 10.03.2031

LAUTREC – Stade MUNICIPAL N° 1 – NNI 811390101

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 14.06.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 en date du 26.02.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 26.02.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 26.02.2031

ST AMANS SOULT – Stade DE GASSIES 1 – NNI 812380101

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 08.06.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 en date du 10.03.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 10.03.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 10.03.2031

1.3 Changements de Niveau de classement

CASTRES – Stade de LARDAILLE-AUBERTOT 1 – NNI 810650601

Cette installation était classée Niveau Foot A5 jusqu'au 04.01.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau FOOT A8 en date du 09.03.2021,

La Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU FOOT A8 jusqu'au 09.03.2031

CASTRES – Stade de LARDAILLE-AUBERTOT 2 – NNI 810650602

Cette installation était classée Niveau Foot A5 jusqu'au 04.01.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau FOOT A8 en date du 09.03.2021,

La Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU FOOT A8 jusqu'au 09.03.2031

SOUAL – Stade de LA BALONIE 3 – NNI 812890103

Cette installation était classée Niveau 5 jusqu'au 04.01.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau FOOT A11 en date du 08.03.2021,

La Commission propose le classement de cette installation en **NIVEAU FOOT A11** jusqu'au **08.03.2031** sous la réserve suivante :

- Transmettre un Arrêté d'Ouverture au Public (AOP) ou une Attestation Administrative de capacité (moins de 300 places assises), avant le 01.06.2021.

1.4 Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)

1.5 Avis préalables

1.6 Retraits de classements

ARTHES – Stade CARCENAC – NNI 810180102

Cette installation était classée Niveau Foot A5 jusqu'au 04.01.2021.

La Mairie nous informe que ce terrain n'est plus utilisé.

La Commission propose le **RETRAIT DE CLASSEMENT** de cette installation jusqu'au 20.04.2031.

CASTRES – Stade DU REY – NNI 810650401

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 04.01.2021.

La Mairie nous informe que ce terrain est utilisé par le rugby.

La Commission propose le **RETRAIT DE CLASSEMENT** de cette installation jusqu'au 20.04.2031.

FIAC – Stade MUNICIPAL – NNI 810920101

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 04.01.2021.

La Mairie nous informe que ce terrain n'est plus utilisé.

La Commission propose le **RETRAIT DE CLASSEMENT** de cette installation jusqu'au 20.04.2031.

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

2.1 Classements initiaux

2.2 Confirmations de niveau de classement

2.3 Changements de niveau de classement

2.4 Avis préalables

2.5 Retraits de classement

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

3.1 Classements initiaux

3.2 Confirmations de niveau de classement

3.3 Changements de niveau de classement

3.4 Avis préalables

3.5 Retraits de classement

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- 1.1 Classements initiaux
- 1.2 Confirmations de Niveau de Classement
- 1.3 Changements de Niveau de classement
- 1.4 Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)
- 1.5 Avis préalables
- 1.6 Retraits de classements

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 2.1 Classements initiaux
- 2.2 Confirmations de niveau de classement
- 2.3 Changements de niveau de classement
- 2.4 Avis préalables
- 2.5 Retraits de classement

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

- 3.1 Classements initiaux
- 3.2 Confirmations de niveau de classement
- 3.3 Changements de niveau de classement
- 3.4 Avis préalables
- 3.5 Retraits de classement

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

=====

Le Secrétaire
Bernard GAZE

Le Président C.R.T.I.S., L.F.O.
Roland GENIEYS